

## 4 Politique

## Radioscopie/Un silence dans la nasse

## Pourquoi approximations, manipulations et posture coloniale dans les "Nouvelles affaires africaines" de Pierre Péan ?

DR

Libreville/Gabon

Patrick Mouguiama-Daouda l'auteur de l'ouvrage présenté le 8 juillet dernier à Libreville y répond en faisant une analyse scientifique de l'ouvrage de Pierre Péan, à travers essentiellement une méthode d'analyse de contenu.

**L'OUVRAGE** "Un silence dans la nasse" de Patrick Mouguiama-Daouda, paru aux éditions "du Silence" a été présenté, le 8 juillet dernier, à Libreville. S'il est vrai que cet ouvrage a suscité un vif débat, peu nombreux sont effectivement ceux qui ont parcouru ses pages, certains se jetant pieds joints parfois dans une critique pour le moins stérile, s'arc-boutant aussi sur des idées préconçues et autres postulats.

Dans ce livre il s'agit simplement pour l'auteur de faire une analyse scientifique de l'ouvrage de Pierre Péan reposant essentiellement sur une méthode d'analyse de contenu. Au-delà de ce que l'on voudrait faire croire, "Nouvelles affaires africaines" est loin d'être une référence de la pratique journalistique et de respect des principes de base de la démonstration scientifique. L'analyse de l'œuvre s'appuie sur une centaine d'ouvrages, des dizaines d'articles et divers documents (audiovisuel, administratif, etc.).

Premièrement, l'œuvre évoque Pierre Péan, ses livres et le Gabon. On retient, alors qu'il a terminé ses études en France, avec l'obtention d'une licence en sciences économiques, Pierre Péan exerce des petits boulots : chauffeur de maître, barman, etc. Il fait la connaissance de deux ministres qui favoriseront son arrivée au Gabon. En 1962, il sera

attaché de cabinet, d'abord au ministère des finances ensuite au ministère des affaires étrangères. Il part précipitamment du Gabon le 24 décembre 1964, lorsqu'il apprend qu'une décision d'expulsion du territoire le concernant est en cours de notification. Elle le sera, effectivement, le 26 décembre. De retour dans son pays, il se reconvertisse comme agent immobilier pendant environ 6 ans. Le passage au Gabon lui a permis de tourner définitivement le dos aux petits boulots... Au début des années soixante-dix, il commence sa carrière de journaliste avant de se consacrer définitivement à son métier d'écrivain. Pendant plus de 20 ans, il n'a pas de carte de presse. Ce chapitre est important pour comprendre les raisons qui peuvent motiver l'écriture d'un livre de Pierre Péan. Acteur de la vie politique gabonaise, amis des putschistes civils du coup d'Etat de 1964, il est conseiller politique de Mba Abessolo en 1993. Ce positionnement, déterminé en partie par son expulsion du Gabon, est à l'origine de son premier livre sur le Gabon (Affaires africaines, 1983). Aussi, frustré de ne pas avoir été recruté par Le Monde, il réglera ses comptes dans un autre de ses best-sellers (La Face cachée du Monde). S'il a gagné la reconnaissance du public, il a perdu celle de ses pairs et des universitaires.

Deuxièmement, la méthode de Pierre Péan. Pierre Péan critique le journalisme traditionnel car il ne permet pas de faire des enquêtes de longue durée ; et ses canaux de diffusion (quotidien, magazine, etc.) ne peuvent pas rendre compte des résultats de longues investigations. Il se définit alors comme un enquêteur ou un journaliste d'initiative car il ne se reconnaît pas non plus dans le journalisme d'investigation. Car, pense-t-il, ceux qui le pratiquent

en France « n'investiguent pas », se contentant des fuites de l'information judiciaire pour les publier de manière « feuilletonnée » dans les journaux. Un temps d'investigation long et le livre comme canal de diffusion, tels sont les credo de la Méthode Péan. Quels en sont les principes, les concepts ? Pierre Péan a écrit sur tout sauf sur sa méthode ; il faut donc la reconstituer en lisant quelques interviews qu'il a accordées et qui portent sur cette question. Aussi, si le journalisme est autant une pratique qui emprunte ses méthodes aux sciences sociales, comment les utilise-t-il ? Si Pierre Péan a défini une nouvelle méthode, comment se caractérise-t-elle ? Répondre à ses questions c'est entrer de plain-pied dans le domaine de la méthodologie et de l'épistémologie de la recherche en sciences sociales.

Précisément, la procédure habituelle de la recherche, qui permet de rompre avec l'opinion, comprend les phases suivantes : mode de raisonnement (inférence inductive ou déductive), collecte des données (entretien, observation, analyse des données (grilles, tableaux, lexicométrie, etc.). Chacune de ces phases s'inscrit dans une rationalité qui permet de neutraliser les effets de la subjectivité. La méthode Péan s'inscrit-elle dans ce paradigme classique du journalisme ou des sciences sociales ? Certainement pas. L'absence de terrain est revendiquée autant que la non-représentativité de l'échantillon. Les conditions du choix du sujet, du respect de la vie privée ne sont pas clairement définies. La distinction du type de sources est, pour ainsi dire, lâche. La règle du off. et la clause de confidentialité sont confondues allègrement.

Bref, la méthode Péan est donc essentiellement intuitive ; le tâ-

tonnement semble tenir lieu d'heuristique. Il est évident qu'une telle liberté vis-à-vis de la collecte et de l'analyse des faits a suscité des réactions vives de certains journalistes professionnels et de scientifiques. Ainsi, le livre sur le Rwanda (Noires fureurs et Blancs menteurs 2005) est celui qui a donné lieu à la plus de critiques. Les livres sur Le Monde (La Face cachée du Monde 2003), Bernard Kouchner (Le Monde selon K 2009), Jacques Chirac (L'inconnue de l'Elysée 2007), Jacques Foccart (L'Homme de l'ombre 1990), Kosovo (2013) ont également suscité des critiques virulentes et un rejet absolu de la méthode Péan. Troisièmement, Patrick Mouguiama-Daouda énonce ce qu'il perçoit comme des approximations, manipulations et la posture coloniale. En effet, le livre de Pierre Péan est conforme à sa méthode. Le corpus n'est pas rationalisé ; aucune observation n'a été faite pour contrôler les déclarations des personnes interviewées. Les données sont manipulées pour être conformes avec la pétition de principe. Les données sont analysées de manière subjective avec une pratique systématique et mal maîtrisée du raisonnement abductif. Quelques exemples. Pour essayer de démontrer qu'Ali Bongo n'a pas étudié dans un collège des Cévennes, Pierre Péan va le chercher au collège Cévénol... « Je me suis adressé à Laurent Pasteur, président des anciens du "CC" pour connaître la vérité à propos du passage d'Alain au Chambon-sur-Lignon » (Nouvelles affaires africaines p.50, 2014). Ici on touche les sommets du ridicule car : « ... Il y a une confusion grossière avec le collège protestant des Cévennes. De fait, Pierre Péan, à bout de souffle, confond un établissement d'un département du Gard, dont la capi-

tale est Alès, avec un autre de Haute-Loire ! Arc-bouté sur sa pétition de principe, pour vouloir à tout prix trouver des zones d'ombre dans le cursus du président Gabonais, Pierre Péan en arrive à oublier les rudiments de la géographie de son pays : entre les deux villes - Alès et le Chambon-sur-Lignon - il y a près de cent-soixante-six kilomètres à parcourir ! » (Un silence dans la nasse pp.107-108) Aussi, la célébration du centenaire de l'Hôpital Schweitzer, sous le patronage du président gabonais, est considérée par Pierre Péan comme inopportune. De même, la donation promise au musée dédié au médecin alsacien par Cécilia Attias serait injustifiée. Peut-on vraiment considérer que l'Etat gabonais ne devrait pas soutenir un hôpital qui a sauvé, sauve et sauvera encore la vie de nombreux Gabonais ? Ne doit-on pas prendre en compte également le fait que cet hôpital héberge un centre de recherche particulièrement actif, notamment dans la recherche d'un vaccin contre le paludisme ?

Il n'est pas utile de reprendre toutes les réfutations auxquelles près de 50 pages sont consacrées dans "Un silence dans la nasse". Ainsi sont démontées toutes les fictions du silence ; par exemple, un décret présidentiel pour expliquer le départ du gouvernement d'Ali Bongo en 1991 (il s'agissait en réalité d'une nouvelle disposition de la constitution inspirée directement des actes de la conférence nationale). D'autres exemples d'inepties et d'approximations : le Haut-Ogooué qui ne peut pas être plus peuplé que Port-Gentil !, la stérilité des femmes téké !, etc. Finalement, la raison objective ayant motivé l'écriture d'un "Silence dans la nasse" est la nécessité de dénoncer une imposture. Mesure de salubrité intellectuelle.

## Sur la postface "Discours sur la xénophobie" : le Gabon et ses "étrangers"

UN silence dans la nasse est aussi une alerte sur la montée du tribalisme et de la xénophobie. Pour l'auteur, c'est un devoir de responsabilité historique de dénoncer ces actes que l'on peut regrouper en plusieurs catégories.

**La rhétorique xénophobe.** Elle se caractérise notamment par une gradation de la citoyenneté : « Gabonais de souche » par opposition aux « Gabonais sans attache », aux « Néo-Gabonais » ou aux « Gabonais fraîchement naturalisés », etc. Mais aussi par une

stigmatisation à partir de son nom Daouda qui n'est pas un nom gabonais !). Cette rhétorique xénophobe connaît un développement sans précédent dans une certaine presse et chez certains hommes politiques.

**Les attitudes discriminantes.** Elles définissent les limites que certaines personnes se considèrent comme des « vrais gabonais » interdisent aux « Gabonais d'origine étrangère » de franchir. Par exemple, ceux-ci ne doivent pas voter ni accéder

à certaines fonctions (je ne parle pas ici de l'accession à la fonction présidentielle, la seule dont les conditions d'accès sont restreintes par la Constitution).

**Les actes d'intimidation.** Il ne s'agit plus d'interdire mais d'insulter ou de menacer.

**Les actes d'exploitation.** Trichant avec les instances sportives internationales, on utilise des sportifs étrangers que l'on présente comme des Gabonais lorsqu'ils sont en activité pour défendre les couleurs nationales. Une fois

retraités, ceux-ci parviennent difficilement à obtenir la nationalité lorsqu'ils le désirent.

**Les actes de violence morale et d'escroquerie.** C'est ce que subissent les « étrangers » qui estiment remplir les conditions pour l'obtention de la nationalité gabonaise.

**Les actes de violence physique, de pillage et de sacage.** L'auteur rappelle que c'est ce qu'ont subi les Haoussa de Mitzi lors des élections de 2009 mais, avant eux, les Béninois en 1978 et

les Camerounais en 1983.

Cette classification est le résultat du vécu de l'auteur Patrick Mouguiama Daouda, des témoignages de sa famille, de ses amis, de ses collègues et de ses enseignants. C'est la version de ceux qui subissent des actes de xénophobie. A cet effet, des instruments de mesure devraient être mis en place pour étudier ce phénomène dont le Gabon, certes, n'a pas le monopole. C'est la meilleure manière, pour l'universitaire qu'il est, d'éviter des généralisations abu-

sives (tous les Gabonais ne sont pas xénophobes !) et peut-être de partager les responsabilités (la volonté d'intégration des étrangers par exemple). Comme on est toujours un « étranger pour quelqu'un », il pense que le combat contre la xénophobie est le meilleur moyen de lutter contre le tribalisme. Le refus ou la peur de « l'altérité » n'a pas de limites. La pire des choses serait de nier l'existence du phénomène, même s'il est limité, conclut-il.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 15/07/2015				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1009	1USD =	595,837	1 USD	632,216
CAD	1,4030	1CAD =	467,539	1 CAD	491,865
JPY	135,9500	1JPY =	4,825	100 JPY	501,740
GBP	0,7045	1GBP =	931,096	1 GBP	969,329
CHF	1,0439	1CHF =	628,371	100 CHF	65752,26
ZAR	13,5986	1ZAR =	48,237	100 ZAR	5016,07
MAD	10,7836	1MAD =	60,829	1MAD	63,25
CNY	6,8357	1CNY =	95,960	1CNY	98,84

  

INDICES BOURSINIERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	15/07/2015	<b>5044,81</b>
<b>DOW JONES</b>	15/07/2015	<b>18053,58</b>

  

<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>
<b>15-juillet : 57,80</b>

CHANGE



Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>